

D1628
(1611)

ECOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE

FORMATION CONTINUE DES MAGISTRATS



LES SECTES

du 11 au 15 octobre 2004

E.N.M.

3 ter, quai aux Fleurs

75004 PARIS

Directeurs :

Madame Marie-José AUBE-LOTTE

Magistrat, chargé de mission, Direction des affaires criminelles et des grâces, Ministère de la justice

Monsieur Emmanuel JANCOVICI

Chargé de mission, Direction Générale de l'action sociale, Ministère de l'Emploi, Ministère de la Santé

01628/2

Lundi 11 octobre 2004

- 14 Heures 00 **PRESENTATION DE LA SESSION**
- Monsieur Gilles CHARBONNIER*, Chargé de formation à l'Ecole Nationale de la Magistrature, Paris
- Madame Marie-José AUBE-LOTTE*, Magistrat, chargé de mission, Direction des affaires criminelles et des grâces, Ministère de la justice
- Monsieur Emmanuel JANCOVICI*, Chargé de mission, Direction Générale de l'action sociale, Ministère de l'Emploi, Ministère de la Santé
- 14 Heures 15 **SECTE ET RELIGION**
- Monsieur Michel LACROIX*, Maître de conférences à l'Université d'Evry et à l'I.U.F.M. de Versailles, agrégé de philosophie
- 15 Heures 30 **DEBAT AVEC LA SALLE**
- 16 Heures 00 **LE PANORAMA SECTAIRE**
- Direction Centrale des Renseignements Généraux**
- 18 Heures 00 **FIN DES TRAVAUX**

Mardi 12 octobre 2004

- 09 Heures 00 **LA MANIPULATION MENTALE**
- Monsieur Jean-Marie GALLOT-LAVALLEE*, Docteur en médecine
- 10 Heures 30 **DEBAT AVEC LA SALLE**
- 11 Heures 00 **TEMOIGNAGE D'UN EX-ADEPTE**
- 12 Heures 30 **FIN DES TRAVAUX**
- 14 Heures 00 **L'EGLISE DE SCIENTOLOGIE**

01/27/13

Monsieur Serge FAUBERT, Journaliste

Direction centrale des Renseignements Généraux

17 Heures 00 DEBAT AVEC LA SALLE

18 Heures 00 FIN DES TRAVAUX

Mercredi 13 octobre 2004

09 Heures 00 LES MINEURS ET LES SECTES

Direction Centrale des renseignements Généraux

11 Heures 45 LE CONTENTIEUX FAMILIAL

Maître Line N'KAOUA, Avocate au Barreau d'Aix en Provence

12 Heures 00 FIN DES TRAVAUX

14 Heures 00 LES CIRCUITS FINANCIERS ET LES SECTES

Monsieur Jean-Pierre BRARD, Député

L'ASPECT FISCAL

Maître Pierre CHAIGNE, Avocat au barreau de Paris

18 Heures 00 FIN DES TRAVAUX

Jeudi 14 octobre 2004

09 Heures 00 LE TRAVAIL EN PARTENARIAT DANS LE
TRAITEMENT DES DERIVES SECTAIRES
(TABLE RONDE)

Monsieur Jean-Louis LANGLAIS, Président de la Mission
Interministérielle de Vigilance et de Lutte contre les Dérives Sectaires
(MIVILUDES)

D1628/4

Madame Catherine PICARD, Présidente de l'Union Nationale des Associations de Défense des Familles et de l'Individu (UNADFI)

Monsieur Daniel GROSCOLAS, Président du Centre de documentation, d'éducation et d'action contre les manipulations mentales (C.C.M.M)

Monsieur Emmanuel JANCOVICI, Chargé de mission, Direction Générale de l'action sociale, Ministère de l'Emploi, Ministère de la Santé

12 Heures 00

FIN DES TRAVAUX

14 Heures 00

LA POLITIQUE JUDICIAIRE EN MATIERE DE LUTTE CONTRE LES SECTES

Madame Marie-José AUBE-LOTTE, Magistrat, chargé de mission, Direction des affaires criminelles et des grâces, Ministère de la justice

L'AUTORITE JUDICIAIRE ET LES SECTES (TABLE RONDE)

Monsieur Paul MICHEL, Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Saint- Etienne

Monsieur Luc FONTAINE, Vice-Président au Tribunal de Grande Instance de Valence

Monsieur Rodolphe BOSSELUT, Avocat au barreau de Paris

18 Heures 00

FIN DES TRAVAUX

Vendredi 15 octobre 2004

09 Heures 00

L'ASPECT INTERNATIONNAL

Monsieur Dany LESCIAUSKAS, Police Fédérale de Belgique

Madame Danièle COIN, Chef du Secrétariat de la Commission des questions juridiques et des droits de l'Homme à l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe

12 Heures 00

FIN DES TRAVAUX

SOMMAIRE

1. Les circulaires

- Circulaire CRIM.96-4/ G du 29 février 1996 sur la lutte contre les atteintes aux personnes et aux biens commises dans le cadre des mouvements à caractère sectaire. Annexe : liste de mouvements pouvant être qualifiés de sectaires (Source : rapport de la Commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur les sectes). Ministère de la justice
Pages 1 à 9
- Circulaire CRIM.98-11/G3 du 1^{er} décembre 1998 sur la lutte contre les atteintes aux personnes et aux biens commises dans le cadre des mouvements à caractère sectaire. Ministère de la justice
Pages 10 à 14
- Circulaire du 7 novembre 1997 sur la lutte contre les agissements répréhensibles des mouvements sectaires. Ministère de l'intérieur
Pages 15 à 21
- Circulaire du 20 décembre 1998 sur la lutte contre les agissements répréhensibles des mouvements sectaires. Ministère de l'intérieur
Pages 22 à 27
- Instruction n° 99-078 JS du 21 avril 1999 sur la lutte contre les dérives sectaires. Ministère de la jeunesse et des sports
Pages 28 à 32
- Circulaire n° 501 du 3 octobre 2000 relative aux dérives sectaires. Ministère de l'emploi et de la solidarité
Pages 33 à 39

2. Loi du 18 décembre 1998

- Loi n° 98-1165 du 18 décembre 1998 tendant à renforcer le contrôle de l'obligation scolaire. JO du 22 décembre 1998
Pages 40 à 41

3. Avis de la CNCDH et loi du 12 juin 2001

- Avis portant sur la proposition de loi tendant à renforcer la prévention et la répression à l'encontre des groupements à caractère sectaire (adopté le 21 septembre 2000). Commission nationale consultative des droits de l'homme
Pages 42 à 43
- Loi n° 2001-504 du 12 juin 2001 tendant à renforcer la prévention et la répression des mouvements sectaires portant atteinte aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales
Pages 44 à 47

4. Les organismes de lutte contre les sectes

- Décret n° 98-890 du 7 octobre 1998 instituant une mission interministérielle de lutte contre les sectes
Pages 48 à 49
- Décret du 23 novembre 1998 portant nomination du président de la mission interministérielle de lutte contre les sectes
Page 50
- Arrêt du 23 novembre 1998 relatif à la composition du groupe opérationnel de la mission interministérielle de lutte contre les sectes
Page 51
- Arrêté du 21 décembre 1999 modifiant l'arrêté du 23 novembre 1998 relatif à la composition du groupe opérationnel de la mission interministérielle de lutte contre les sectes
Page 52
- Décret n° 2002-1392 du 28 novembre 2002 instituant une mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires. JO du 29 novembre 2002
Page 53

01622/6

- Arrêté du 3 mars 2003 portant nomination au conseil d'orientation de la mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires. JO du 4 mars 2003
Page 54
- Arrêté du 3 mars 2003 relatif à la composition du comité exécutif de pilotage opérationnel de la mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires
Pages 55 à 56
- Liste des ADFI (association pour la défense des familles et de l'individu victimes de sectes) et des antennes au 24 juillet 2003
Pages 57 à 66

5. Petit lexique à l'usage des initiés

Pages 67 à 107

6. Bibliographie

Pages 108 à 110